

Outil de prise en main à distance en cas de pandémie grippale

AFI préconise l'utilisation du logiciel TeamViewer.

La version « TeamViewer Host » s'exécute en tant que service système et permet l'accès constant à des systèmes distants non surveillés, y compris les ouvertures et fermetures de sessions et le redémarrage et la reconnexion à distance – *idéal pour le télétravail*.

Pour ce qui est de la sécurité, les sessions sont chiffrées en AES 256 bits.

L'authentification aux systèmes distants se fait via un identifiant unique et un mot de passe défini par l'administrateur du site à partir de n'importe quel poste ayant accès à Internet et disposant du logiciel « TeamViewer version complète ».

Il suffit de démarrer le poste disposant du logiciel « TeamViewer Host » en mairie afin que l'utilisateur délocalisé puisse prendre la main à distance sur ce dernier.

La présence d'un agent en mairie est nécessaire pour la rotation des sauvegardes et l'allumage/ extinction des postes.

Vous trouverez plus d'informations sur le site

<http://www.teamviewer.com/fr>

Si vous le souhaitez, AFI reste à votre disposition pour étudier avec vous les modalités de mise en œuvre de cette solution.